



Municipalité
Egan-Sud

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité d'Egan-Sud qu'à la séance ordinaire du conseil municipal d'Egan-Sud du 13 mars 2019, le conseil a adopté, par sa résolution no : 2019-03-R5502, le **RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO : 2019-005 relatif au traitement des élus municipaux.**

Qu'une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ;

Que ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Egan-Sud, ce 15 mars 2019

Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

RÈGLEMENT 2019-005

Je soussignée, Mariette Rochon, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité d'Egan-Sud certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le règlement no : 2019-005, le 15^e jour de mars 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 15^e jour de mars 2019

Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire trésorière
Le 15 mars 2019